

Au Par. de  
Bruxelles  
le 15. Avril  
1658.

Monsieur;

Il n'est rien tombé à l'oreille de ce qu'il vous a pleu  
m'inviter et servir. J'ai employé toutes vos forces de  
même que vous l'eussiez pu faire en personne. Vous  
Ouvrez par la jointe le témoignage que vous de Cord  
Mad. le Pr. d'ouverts. Au Conseil je ne trouvois personne  
qui ait servi de vous traître en aucune sorte qui  
soit de justice et de crime: Absentaire on tint unanimement  
que <sup>ce</sup> qui se trouva vous. Au Dieu dieu. Au pays.  
Le reste dépend de la bonne volonté de leurs Alt.  
aupres desquelles j'ai été plusieurs fois. J'ai  
occasion de vous témoigner comme je suis véritable. S.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, illegible handwritten text visible along the right edge of the page.]*